



Compte Rendu de la Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 18 avril 2014

Le dix huit avril deux mille quatorze à dix-huit heures les membres du Conseil Municipal d'AURONS se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur André BERTERO, Maire d'AURONS.

Étaient présents : Jihane DUSSART, Emilie FRUTOSO, Séverine GARNIER, Mélanie GAYDIER, Liliane HEUZE, Magali ROBERT, Vincent BACHET, André BERTERO, René BERTOLINA, Jacques CAMPION, Boris FLAUD, Max FONTAINE, Bernard MOLARD.

Étaient excusées : Mme Annie NOGIER, pouvoir donné à Mr Jacques CAMPION, Mme Sophie KERNEN pouvoir donné à Mme Séverine GARNIER.

Monsieur le Maire, après avoir vérifié la présence de tous les membres ouvre la séance.
Le Conseil Municipal nomme Mme Magali ROBERT comme secrétaire de séance (cf. article L 2121-15 du CGCT).

- Lancement de la consultation de différentes entreprises pour la création d'un mini stadium. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire cette demande est votée à l'unanimité.
- Lancement de la consultation de différentes entreprises pour la mise en place d'une climatisation au premier étage de l'école. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Lancement de la consultation de différentes entreprises pour la création d'une salle de repos au rez-de-chaussée de l'école. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Lancement de la consultation de différentes entreprises pour la remise en état des toilettes au rez-de-chaussée de l'école. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Lancement de la consultation de différentes entreprises pour la réfection du four à pain communal. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour différents travaux : mise en conformité du réseau d'eau pluvial entrée nord du village, et mise en conformité au stade dont l'eau se jette dans le réseau d'eau usées. Après les explications et détails donnés par Mr le Maire sur les travaux à engager cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Après la lecture de la délibération prescrivant la révision du PLU, après explications et détails donnés par Mr le Maire André BERTERO, la demande de révision du PLU est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Vote du compte administratif pour l'année 2013 : Après avoir entendu les explications et en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif de l'année 2013.
- Vote du compte de gestion pour l'année 2013 : Après avoir entendu les explications et en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte de gestion de l'année 2013.
- Vote du budget primitif pour l'année 2014 : Après avoir entendu les explications et en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le budget primitif de l'année 2014.
- Vote des taux d'imposition des taxes Directes Locales pour l'année 2014 : Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications de Mr le Maire André BERTERO, et en avoir débattu, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le maintien des taux des taxes Directes Locales pour l'année 2014 en vigueur depuis 2008.
- Indemnités de fonction du Maire et des 4 Adjointes : Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Mr le Maire André BERTERO et en avoir débattu, approuve les propositions visant les indemnités de fonction du Maire et des 4 adjoints.
- Désignations des titulaires et délégués auprès des organismes publics :

Syndicat d'aménagement de la Touloubre : Titulaire : René BERTOLINA, suppléante : Mélanie GAYDIER.

Syndicat Mixte d'énergie du département des Bouches du Rhône : Titulaire, M. le Maire André BERTERO, suppléante : Mélanie GAYDIER.

Délégation correspondant défense : Bernard MOLARD.

Communes forestières des Bouches du Rhône : Titulaire, André BERTERO, suppléant : Bernard MOLARD.

Comité National d'Action Sociale (CNSA) : Elu titulaire : Boris FLAUD, agent déléguée : Magali TANCREDI.

Massif des Costes : Titulaire : Bernard MOLARD, suppléante : Jihane DUSSART.

Monsieur le Maire prend la parole et présente au conseil municipal plusieurs demandes de soutien de la mairie d'Aurons à l'intention des organismes et associations.

Sont retenus par le conseil municipal :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pelissanne : 110€

SPA (société protectrice des animaux) 352.30€

UM13 (union des maires des B du R) 73.32€.

La mission locale du Pays Salonais : 873€

Transport Mobilité Solidarité (TMS) : 137€

Association des donneurs de sang : 80€

La croix rouge Française : 100€

Association pour le Développement des Soins Palliatifs dans la Région Salonaise : 200€.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 13 : 1400€

Association Locale de lien d'Information et d'Accompagnement G érontologique (ALLIAGE) 130€

L'Office du Tourisme du Massif des Costes : 1635€

Mr le Maire André BERTERO, fait lecture d'une motion en faveur du report de la date d'application de la réforme des rythmes scolaires, après explications et détails donnés par celui-ci,

la motion est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Questions diverses : RAS

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire clôt la séance à 20 heures 35.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le vendredi 9 mai 2014 à 18 heures.

La secrétaire de séance
Magali ROBERT

Le Maire
André BERTERO